

Quelles que soient les menaces, l'absence de réponse pose problème.

Liminaire FO • 31 janvier 2024

Le liminaire de Force ouvrière en CSE Siège dressait la liste des attaques graves et répétées dont fait l'objet l'audiovisuel public.

Dans ce liminaire, nous appelons déjà la direction de France Télévisions à répondre systématiquement et publiquement à toutes ces attaques.

Aujourd'hui, nous devons rappeler que les menaces qui restent sans réponse ne sont pas qu'externes. Il n'y a pas que les accusations de manipulation, de partialité ou d'emploi fictif contre lesquelles Force Ouvrière attend des réponses fermes.

Il y a surtout la liste interminable des menaces qui pèsent sur notre entreprise et ses personnels face auxquelles notre direction reste désespérément silencieuse.

Notre Présidente nous a présenté récemment les grandes lignes de son plan stratégique.

Diagnostic de productivité et nouveau plan d'économies, structure commune avec la radio, « dépeussierage » de notre accord d'entreprise en sont quelques illustrations.

Sans précisions claires, détaillées et rapides, ces projets sont pour le moment vécus comme des « menaces » qui pèsent lourd sur le moral des salariés.

Scandées comme des incantations, elles seront improductives et n'engageront pas les personnels de France Télévisions à accompagner ce plan à cinq ans.

Sur les contenus, le plan évoque encore une offre éditoriale exemplaire, une montée en puissance sur le digital, un renforcement de l'offre jeunesse.

Des projets qui pourraient se révéler enthousiasmants mais avec ou sans nous ?

Allons-nous, comme souhaite le faire intelligemment le réseau Outremer internaliser à nouveau les activités ou au contraire continuerons-nous à externaliser vers des prestataires et des cabinets de conseil dont la seule ambition n'est pas de renforcer la télévision de service public mais de consolider leurs propres comptes ?

Numérique et intelligence artificielle, les personnels ont l'envie de faire et de monter en compétence.

Offre éditoriale de qualité, les personnels disposent de la culture nécessaire et des ressources pour s'engager dans la fabrication.

Sur ces enjeux et ces questions aussi nous exigeons des précisions immédiates et un positionnement clair.

Il y a aussi tous les « cailloux dans la chaussure » accumulés ces dernières années.

L'opacité des décisions.

Le management paralysé.

Le non-respect permanent de la loi et des règles.

L'indigence de la politique salariale pour ne pas dire sa partialité.

Ne nous y trompons pas, il y a bel et bien un risque existentiel qui pèse sur France Télévisions et au premier rang desquels un risque financier.

Les recettes de TVA n'ayant pas de lien particulier avec les missions du service public de l'audiovisuel, le mode actuel de financement de l'audiovisuel public sera illégal à compter de la loi finance 2025.

En l'absence de modification de la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances), le seul mode de financement possible sera la budgétisation. Ce qui serait un contresens historique alors que nous avons plus que jamais besoin de médias de service public indépendants.

Sachant que nous devons répondre à un contrat d'objectifs et de moyens, quels seront les objectifs imposés pour conserver toute autonomie? De plus, l'état étant particulièrement endetté, il est probable que nous ne pourrions jamais obtenir les 3,9 milliards pour l'audiovisuel public. Ne pourrions-nous pas proposer l'augmentation de la publicité sur l'ensemble des chaînes, seule ressource qui pourrait nous apporter un complément budgétaire? Pour rappel, la loi Sarkozy nous a supprimé 450 millions de revenus publicitaires.

Les signes d'un changement dans ce modus operandi que nous dénonçons ne sont malheureusement pas très encourageants.

Vous avez reçu Madame la Présidente, les organisations syndicales mercredi dernier.

Dans la presse il a été dit que ces rencontres étaient informelles, pourquoi?

Le dialogue social est garanti par nos accords à France Télévisions.

Nos liens sont formels. Ils doivent être clairs, soutenus et constructifs eux aussi.

Le dialogue social est le premier vecteur d'une entreprise unie et offensive.

Sans ligne claire, sans prise de position déterminée de notre direction contre les menaces et les interrogations, sans respect d'un paritarisme constructif, rien ne se fera.

Nous attendons expressément un projet d'orientation stratégique avec les impacts qu'il va engendrer.

Le délit d'entrave est-il constaté?

Il est inimaginable de tenir les organisations syndicales et l'ensemble des personnels à distance de ces choix alors que sans nous tous, rien ne se fera.

En tous cas pas avec le syndicat Force Ouvrière.